

**Procès-verbal  
de la RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de L'ÉCOLE BRASSARD — SAINT-PATRICE (MAGOG)  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

Le 30 novembre 2015

Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Brassard/Saint-Patrice, tenue au local 111 de la bâtisse Brassard, le 30 novembre 2015, à 18 h 15 .

**PRÉSENCES**

Mesdames	Julie Veilleux	Présidente
	Sophie Vincent	Parent
	Josée Martineau	Parent
	France Bélanger	Parent
	Julie Milliard	Parent
	Angela Elias	Directrice
	Isabelle Arguin	Invitée
	Valérie Giguère	Responsable du service de garde

**ABSENCE**

Annie-Claude Dépelteau	Vice-présidente
------------------------	-----------------

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 20**

**2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Il est proposé par Madame Josée Martineau que Madame Isabelle Arguin agisse à titre de secrétaire de la séance du 30 novembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Sophie Vincent et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 20 octobre 2015
5. Budget 2015-2016
6. Grille-matières 2016-2017
7. Politique des sorties éducatives
8. Autres sujets :

**CÉ-15/16-15**

**CÉ-15/16-16**

- A. Comité de parents
  - B. Correspondance
  - C. Caisse scolaire
  - D. Activités sur la cour d'école
  - E. Varia
9. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2015**

- Considérant que les membres du conseil d'établissement ont reçu copie du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2015 dans les délais prescrits;

Il est proposé par Madame Valérie Giguère d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2015 avec les modifications suivantes :

Point 3 : Nous aurions dû lire **Josée** Martineau

Point 4 : Corriger pour (...) offertes **par la** municipalité.

- Madame Elias fait un suivi sur la situation vécue en lien avec la fête de l'Halloween.
- Monsieur Sébastien Hénault a accepté de siéger au C.É comme membre de la communauté et donc le C.É ne cherchera pas d'autres membres pour représenter la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CÉ-15/16-17**

#### **5. BUDGET 2015-2016**

Madame Elias présente le budget réalisé selon les allocations reçues et les sommes résiduelles transférables de l'année précédente.

Le budget est séparé en 3 fonds (1-2-5)

- Considérant l'article 95 de la LIP qui prévoit que le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école pour le soumettre ensuite à l'approbation de la commission scolaire;
- Considérant que le budget doit maintenir l'équilibre entre les dépenses et les ressources financières allouées par la commission scolaire;

Il est proposé par Madame Julie Milliard que le budget 2015-2016 présenté par la directrice de l'école soit adopté par le conseil d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le document est déposé au répertoire.

**CÉ-15/16-18**

## 6. GRILLE-MATIÈRES

Dépôt et présentation de la grille-matières 2015-2016. Présentation de la démarche de consultation de la grille-matières au personnel de l'école. Nous discuterons de ce point lors de notre rencontre du conseil d'établissement du mois de janvier suite aux diverses propositions des enseignants. Nous pourrions également cibler un conseil d'établissement extraordinaire au mois de décembre si nécessaire (le lundi 14 décembre à 18 h au besoin).

## 7. POLITIQUE DES SORTIES ÉDUCATIVES

Mme Elias présente une politique qui précise les encadrements et les balises concernant les sorties éducatives. Les modifications suivantes sont apportées :

- P.3, au dernier point, nous devrions lire : « Les levées de fonds doivent être organisées par l'OPP et doivent profiter à toutes les classes. »
- P.4, le premier libellé : Advenant que les frais d'une activité éducative surpasse de 30\$ ou moins le montant initialement facturé, aucune campagne de financement supplémentaire ne sera offerte » est acceptée pour l'année 2015-2016. Le conseil d'établissement reverra par contre ce libellé, ainsi que le montant chargé aux parents en début d'année pour les sorties éducatives, afin de faire des ajustements pour l'année 2016-2017.

**CÉ-15/16-19**

Il est proposé par Mme France Bélanger et résolu que les modifications soient acceptées par le conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mme Elias présente aussi la sortie au ski, des groupes de santé globale.

**CÉ-15/16-20**

Il est proposé par Mme Sophie Vincent et résolu que le document de la sortie au ski soit accepté par le conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## 8. AUTRES SUJETS

### A. Comité de parents

Mme Josée Martineau présente aux membres du conseil d'établissement un résumé de la dernière réunion.

### B. Correspondance :

Aucune correspondance.

### C. Caisse scolaire

En raison des moyens de pression des enseignants, il n'y a pas de caisse scolaire cette année.

**CÉ-15/16-21**

D. Activités sur la cour d'école

Certaines problématiques vécues sur la cour du pavillon Saint-Patrice amènent la présidente à questionner la pertinence d'animer davantage la cour des grands. Mme Valérie Giguère informe le conseil d'établissement des activités déjà en place jusqu'à maintenant. Comme la problématique semble se limiter seulement à une dizaine de jeunes filles de 6e année, Mme Giguère sollicitera le soutien de la psychoéducatrice de l'école pour une aide plus spécifique à ces jeunes filles.

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Valérie Giguère, que la séance soit levée, il est 20 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Présidente

---

Directrice